



# Fiches de Données de Sécurité

## 1. Identification

**Nom du produit:** ACCELGUARD G3 - BULK GALLONS  
**Substance:** 019AC 99

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Additif

**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allee  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

**Personne à contacter:**

**Téléphone:**

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence:**

Département d'EH&S

(450)465-2233

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification des dangers

### Classification du Danger

#### Risques pour la Santé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique	Catégorie 3 <sup>1</sup>

#### Organes cibles

1. Irritation des voies respiratoires.

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	59.73 %
Toxicité aiguë, cutanée	59.73 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	62.31 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	62.31 %

### Éléments d'Étiquetage

**Symbole de Danger:**



**Mot Indicateur:** Danger

**Mention de Danger:** Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer le cancer.  
Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseil de Prudence**

**Prévention:** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

**Entreposage:** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder sous clef.

**Élimination:** Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Calcium nitrate tetrahydrate	13477-34-4	50 - <100%
Sodium thiocyanate	540-72-7	1 - <5%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Sortir au grand air.



<b>Contact Cutané:</b>	Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
<b>Protection personnelle pour les secouristes:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes:** Irritation des voies respiratoires.

**Dangers:** Données non disponibles.

**Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Risques d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

**Moyen d'extinction approprié:** Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**Méthodes d'extinction inappropriées:** En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Données non disponibles.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Données non disponibles.



<b>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:</b>	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
<b>Mesures de Précautions Environnementales:</b>	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

## 7. Manutention et stockage

### Manutention

<b>Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.
<b>Conseils de manipulation:</b>	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
<b>Mesures de prévention des contacts:</b>	Données non disponibles.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Éviter le contact avec les yeux.

### Entreposage

<b>Conditions de stockage sûres:</b>	Garder sous clef.
<b>Matériau d'emballage sûr:</b>	Données non disponibles.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de Contrôle

#### Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.  
Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Formaldéhyde	STEL	1 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	CEV	1.5 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (12 2007)



Formaldehyde	CEILING	2 ppm	3 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Formaldehyde	STEL	0.3 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (01 2020)
	TWA	0.1 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (01 2020)
Methacrylic acid	TWA	20 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Methacrylic acid	TWA	20 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Methacrylic acid	TWA	20 ppm	70 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

**Contrôles Techniques Appropriés**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux:** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la Peau**

**Protection des Mains:** Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

**Protection de la peau et du corps:** Données non disponibles.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

**Mesures d'hygiène:** Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Éviter le contact avec les yeux.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

**État physique:** Liquide  
**Forme:** Liquide  
**Couleur:** Orange



<b>Odeur:</b>	Suave
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	4
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	-1 °C 30 °F
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	100 °C 212 °F
<b>Point d'éclair:</b>	Données non disponibles.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%) :</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%) :</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1.29
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Données non disponibles.
<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éviter toute chaleur ou contamination.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Acides forts. Bases fortes.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables



<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Provoque une légère irritation cutanée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact Cutané:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Données non disponibles.
<b>Ingestion:</b>	Données non disponibles.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

<b>Orale</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 8,453.37 mg/kg
<b>Cutané</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 15,538.93 mg/kg
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 145.41 mg/l ETAmél : 19.83 mg/l

##### Toxicité à Dose Répétée

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

##### Corrosion et/ou Irritation de la Peau

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

##### Substance(s) spécifiée(s):

Sodium thiocyanate	In vitro non irritant , 15 min
--------------------	--------------------------------

##### Lésion/Irritation Grave Des Yeux

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

##### Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

##### Cancérogénicité



**Produit:** Peut provoquer le cancer.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Calcium nitrate tetrahydrate Évaluation globale : Probablement cancérogène pour les humains.

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**  
Aucun composant cancérigène identifié

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):**  
Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagenécité de la Cellule Germinale**

**In vitro**  
**Produit:** Données non disponibles.

**In vivo**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité pour la Reproduction**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Organes cibles**  
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique: Irritation des voies respiratoires.

**Risque d'Aspiration**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Autres Effets:** Données non disponibles.

**12. Données écologiques**

**Écotoxicité:**

**Dangers aigus pour le milieu aquatique:**

**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Sodium thiocyanate CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 65 mg/l  
CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 65 mg/l Lecture croisée fondée sur le regroupement des substances (approche par catégorie), étude clé

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Sodium thiocyanate CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 3.56 mg/l extrapolation basée sur le regroupement de substances (approche par catégorie) Lecture croisée fondée sur le regroupement des substances (approche par catégorie), étude clé

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Sodium thiocyanate DSENO (Cyprinus carpio): 20 mg/l résultat expérimental Résultat expérimental, étude d'appui

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Sodium thiocyanate DSENO (Daphnia magna): 1.25 mg/l extrapolation basée sur le regroupement de substances (approche par catégorie) Lecture croisée fondée sur le regroupement des substances (approche par catégorie), étude clé

**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)****Produit:** Données non disponibles.



**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.

**Autres Effets Nocifs:** Données non disponibles.

### 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination:** Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

### 14. Informations relatives au transport

**TDG:**

Non réglementé

**CFR / DOT:**

Non réglementé

**IMDG:**

Non réglementé

### 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis**

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Danger(s) selon l'OSHA</u>
Formaldehyde	Irritation de la peau Inflammabilité irritation des voies respiratoires Cancer Toxicité aiguë Sensibilisation cutanée Sensibilisation respiratoire Irritation oculaire

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Formaldehyde	100 lbs.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

- Risques immédiats (aigus) pour la santé
- Risque différé (chronique) pour la santé
- Lésions oculaires graves ou irritation des yeux
- Cancérogénicité
- Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

**É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur**

<u>Identité Chimique</u>	<u>% en poids</u>
Calcium nitrate tetrahydrate	1.0%

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Formaldehyde	lbs

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États****États-Unis - Proposition 65 de la Californie**



**ATTENTION**  
Cancer - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)

### Règlements internationaux

**Protocole de Montréal**

Sans objet

**Convention de Stockholm**

Sans objet

**Convention de Rotterdam**

Sans objet

**Protocole de Kyoto**

Sans objet

**VOC:**

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 4 g/l

COV - Méthode 310 : 0.04 %

**Inventaires:**

L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas



énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

INSQ: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

## 16. Autres informations

**Date de la Révision:** 01/03/2023

**Version n°:** 5.1

**Autres Informations:** Données non disponibles.

**Avis de non-responsabilité:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.